

Service pénitentiaire
Chemin de l'Islettaz
Bâtiment A
1305 Penthalaz

Consultation concernant la modification du Code pénal et du droit pénal des mineurs (Train de mesures, Exécution des sanctions).

Détermination du PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

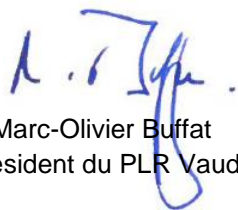
Madame, Monsieur,

Vous avez consulté le PLR Vaud pour l'objet cité en titre. Il vous en remercie et se détermine comme suit :

Le PLR Vaud n'émet pas de commentaires particuliers sur ces projets qui visent à améliorer la sécurité dans l'exécution des peines et des mesures.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Lausanne, le 20 juillet 2020



Marc-Olivier Buffat
Président du PLR Vaud



Floriane Wyss
Secrétaire générale du PLR Vaud